

## DEC1910161INSB

Décision portant nomination de Mme Carina PRIP-BUUS en qualité de chargée de mission institut (CMI)

### **LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Sur** proposition du directeur de l'Institut des Sciences Biologiques

### **DECIDE :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Mme Carina PRIP-BUUS, Directrice de recherche au CNRS, est nommée chargée de mission institut (CMI) auprès de l'Institut des Sciences Biologiques, du 1<sup>er</sup> mai 2019 au 31 décembre 2020 pour 20 % de son temps de travail.

Sa mission a pour objet le suivi de la section 24 « Physiologie, vieillissement, tumorigenèse »

Pour l'exercice de cette mission, Mme Carina PRIP-BUUS demeure affectée à l'Institut Cochin (UMR8104) à Paris.

#### **Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 16/04/2019

Pour le président-directeur général  
et par délégation  
Le Directeur Général Délégué à la Science

Alain Schuhl

